

for
ENFANT

Extrait de l'acte de décès n°

Extrait de l'acte de naissance n°

[2]

22 septembre 2020

00 heures

Thomas, Joe, Simon

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil
Sceau

Mentions marginales ⁽³⁾

MODEL

Extrait de l'acte de décès n°

(2)

π

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil
Sceau

Mentions marginales ⁽³⁾

l'officier de l'état civil

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁵⁾

25 SEP 2021

l'officier de l'état civil

Sceau

Sceau



11) Indiquer les Prénoms et NOM du défunt.

2) Écrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».

2) Anscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

*) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIÈME, TROISIÈME...).

Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter le cas échéant, l'indication du nom par : « *suivant déclaration conjointe en date du ...* » et/ou « *1^{ère} partie : ... 2^{ème} partie : ...* » en cas de double nom de famille.

*) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage)

maternelle établie par désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (*Prénoms, NOM*) née le... à... »).

Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « *par le père* », « *par la mère* » ou « *par les père et mère* ».

Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait

Indiquer selon la situation « Décédé(e) le... », ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».